



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

D - 20070362

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Musée
d'Aquitaine. Avenant à la convention de dépôt à titre
gracieux par la Société Archéologique de Bordeaux
concernant quatre aquarelles d'Arnaud Edmond Fontan.
Signature. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par convention avec la Ville de Bordeaux, la Société Archéologique de Bordeaux a consenti un dépôt d'environ deux mille pièces au profit du musée d'Aquitaine.

La Société Archéologique de Bordeaux souhaite de nouveau enrichir les collections du musée en y rajoutant quatre aquarelles d'Arnaud-Edmond FONTAN, lui appartenant.

Un avenant à la convention initiale a été établi.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ce document.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

AVENANT N°3
A LA CONVENTION DE DÉPÔT DES COLLECTIONS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX ET LA VILLE DE BORDEAUX

Entre les soussignés :

Monsieur Alain JUPPE, agissant en sa qualité de Maire de la Ville de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération de son Conseil municipal en date du
reçue à la Préfecture de la Gironde le

d'une part,

et

Monsieur le Médecin Général Jean-Marie DEBRUGE, agissant en sa qualité de Président de la Société Archéologique de Bordeaux, demeurant 70 bld du Maréchal Leclerc – 33000 Bordeaux

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE :

Conformément à l'article 2 Alinéa 2 de la convention du 12 mars 2001, la Société Archéologique de Bordeaux consent un dépôt complémentaire constitué de 4 aquarelles de Arnaud-Edmond FONTAN (Bordeaux, 1854-1929) intitulées :

Saint-Macaire, porte Rendesse
Saint-Macaire, porte de Turon
Cadillac, porte de la Mer
Saint-Émilion

L'échéance de ce prêt sera identique à celle prévue dans l'article 9 de la convention du 12 mars 2001.

Les autres articles de la convention et des avenants précédents sont inchangés.

Fait à Bordeaux en 6 exemplaires originaux
le

Le Maire de la Ville de Bordeaux Alain JUPPE	Le Président de la Société Archéologique de Bordeaux Jean-Marie DEBRUGE
---	---